

# Un nouveau site pour mieux valoriser les déchets

**TRIER** Le 2 novembre dernier, la déchèterie du Conte a ouvert ses portes prenant le relais des déchèteries du Battan et de l'Oranger. Un nouvel outil, unique dans les Landes, qui doit permettre de trier et valoriser au mieux les déchets et ainsi participer à la stratégie "zéro déchet".

Cette déchèterie, beaucoup plus spacieuse que les deux précédentes, se caractérise par l'absence de quais. Ces derniers sont remplacés par des compacteurs disposés à même le sol qui limitent les risques de chutes et augmentent la capacité de stockage. On trouve également un bâtiment de 200 m<sup>2</sup> pour accueillir les déchets électriques, petits déchets et l'espace recyclerie. Une plateforme de 850 m<sup>2</sup> permet quant à elle de déposer directement les déchets verts, les gravats ou le bois au sol dans des alvéoles identifiées. Avec trois gardiens minimum présents en permanence, l'accompagnement des usagers se trouve amélioré tout comme la circulation qui est simplifiée grâce à une zone d'exploitation.

**Déchèterie du Conte**, rue de la Ferme du Conte à Mont de Marsan  
Ouvert du lundi au vendredi 9h30-12h et 14h-18h, le samedi 9h-12h et 13h15-18h



## ZONE A

- Bâtiment :
  - Accueil
  - Recyclerie
  - Déchets électriques
  - Petits déchets
  - Espace communication
- Déchets dangereux

## ZONE B

- Auvent :
3. Huiles de vidange et huiles alimentaires
  4. Verre et papiers
  - 5-6. Plastiques et divers
  - 7-8. Carton
  - 9-10. Métaux
  11. Mobilier

## ZONE C

- Dépôt au sol :
- Déchets verts
  - Gravats
  - Bois



## Changer la perception des déchèteries

**Jean-Paul Alyre, conseiller communautaire et président du SICTOM du Marsan, nous montre l'importance de cette nouvelle déchèterie.**

"La déchèterie du Conte est un outil moderne, spacieux et facilitateur. Elle devrait nous permettre d'améliorer nos résultats en terme de qualité de tri mais également de réduire notre bilan carbone grâce au système de compaction qui réduit les rotations de bennes. Pour limiter la pénibilité et le risque de blessures, nous avons choisi de faire déposer au sol les déchets encombrants, gravats, bois et déchets verts. Nous espérons que les usagers vont rapidement s'approprier ce nouveau site. Nous comptons évidemment sur eux pour nous faire remonter les dysfonctionnements et améliorations qui seraient à apporter."

## Bon à savoir

### Que vont devenir les sites du Battan et de l'Oranger ?

Après une mise en sécurité des lieux et l'évacuation de l'ensemble des déchets par le SICTOM, les deux sites seront récupérés par la Ville de Mont de Marsan qui en est propriétaire.